DLP-7-5-80320680

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION "des Pays de la Loire"

Maine-&-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée, Mayenne

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

SERVICE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Cité Administrative rue Dupetit-Thouars 49043 ANGERS CEDEX

Téléphone n° 66.21.32 Poste 571

Régisseur des recettes DDA
C. C. P. 8604-02 Nantes

N° 534 AD

Imprimerie de la Station d'Angers . Directeur-Gérant. M. JOURNET

BULLETIN N° 185 D'AVRIL 1980 - TOUS DEPARTEMENTS .... P 1

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER - Les périthèces mûrs continuent d'être très nombreux. Ils le sont d'autant plus que la période sèche actuelle ne permet pas les projections. Par conséquent, des contaminations importantes paurraient se produire si des pluies survenaient.

D'autre part, la végétation est devenue plus active et la protection assurée par le traitement conseillé dans le bulletin du 16 Avril dernier, va devenir insuffisante.

Par conséquent, dans les vergers de poiriers de toutes les régions, il y a lieu de réaliser une nouvelle application dans la première moitié de la semaine du 28 Avril au 3 Mai.

TAVELURE DU POMMIER - Les conditions sont identiques à celles qui existent pour la tavelure du poirier.

La plupart des variétés sont sur le point d'atteindre ou ont atteint le stade de la pleine floraison particulièrement sensible aux tavelures.

Par conséquent, dans les vergers de toutes les régions, il convient d'effectuer une nouvelle application dans la première moitié de la semaine du 28 Avril au 3 Mai.

OIDIUM DU POMMIER - Les conditions climatiques ont été jusqu'à présent peu favorables au développement de cette maladie. Toutefois, le relèvement récent des températures devrait permettre son extension. Sur les variétés sensibles, il est donc conseillé de profiter du traitement anti-tavelure pour assurer la protection contre l'oïdium.

ARAIGNEE ROUGE - Les éclosions d'oeufs d'hiver sont actuellement en cours. La proportion d'oeufs éclos est variable suivant les régions ; très faible dans le Nord de la Sarthe, de la Mayenne et de la Loire-Atlantique, elle atteint 50 % dans la Vallée de la Loire. Il est donc encore trop tôt pour intervenir, notamment dans les zones tardives. Mais dans les vergers infestés, cet acarien doit être surveillé très attentivement, les éclosions pouvant s'accélérer si les températures augmentaient.

PSYLLES DU POIRIER - Les éclosions d'oeufs sont également commencées. Elles ne sont pas totalement terminées.

Dans les vergers très attaqués en 1979 et qui n'ont pas encore été protégés contre les psylles, on pourra profiter du traitement anti-tavelure pour combattre ces insectes.

PUCERONS ET CHENILLES DEFOLIATRICES - Ces insectes doivent continuer d'être surveillés. Si leur présence est observée et s'ils n'ont pas encore été combattus, on pourra profiter du traitement anti-tavelure pour les détruire.

SESIE DU POMMIER - Les chenilles de ce papillon se rencontrent parfois au niveau des lésions chancreuses. Ces chenilles atteignent à leur complet développement, une longueur de 25 mm. Elles sont de couleur blanc grisâtre. Il n'existe pas de traitement efficace contre ces insectes, dont les dégâts demeurent toutefois limités.

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER - Les projections d'ascospores se poursuivent et il y a lieu de renouveler la protection dès réception de cette note.
(1)

VIGNE

EXCORIOSE - La plupart des cépages sont sur le point d'atteindre le stade auquel une deuxième application contre l'excoriose doit être exécutée.

(1) Voir également le nota à la fin du bulletin

.../...

10

Dans les parcelles attaquées par cette maladie, effectuer très prochainement ce deuxième traitement.

ARAIGNEE ROUGE - Les infestations sont, d'une manière générale, très faibles et il est encore beaucoup trop tôt pour intervenir. La Station donnera en temps opportun de nouvelles informations sur ce point.

NOCTUELLES - Des dégâts de ces chenilles, qui s'attaquent aux bourgeons, dont elles consomment les parties vertes, sont localement signalés. Dans les parcelles où leur présence aura été observée, on pourra les combattre en utilisant l'une des techniques suivantes :

- Pulvérisation : cette méthode d'application est surtout efficace sur les jeunes chenilles. La pulvérisation doit être copieuse et doit enrober convenablement les ceps et les baguettes. On peut utiliser l'un des insecticides suivants : acéphate, bromophos, chlorvenvinphos, méthomyl, trichlorfon, fenvalérate, perméthrine, décaméthrine.

- Appâts : cette technique peut être conseillée contre les chenilles qui arrivent à la fin de leur développement. C'est la méthode des appâts au son qui est plus efficace. La préparation doit être fraîche. L'épandage doit être réalisé le soir, sur sol humide de préférence. Il convient d'apporter environ 60 kg de son/ha. Pour 100 kg de son, on peut utiliser les doses de matière active suivantes :

endosulfan : 200 gr.
lindane : 400 gr.
ou le mélange endosulfan + parathion

Il existe également des appâts prêts à l'emploi contenant de la phoxime (Volaton-Agridine) ou du chlorpyriphos (Dursban).

NOTA

MONILIOSE ET BOTRYTIS DU POMMIER - Certaines variétés, notamment les variétés rouges, sont sensibles à ces deux affections. Il est possible, dans une certaine mesure, de s'en protéger en effectuant, au moment de la floraison, une pulvérisation avec une spécialité contenant du thirame, de la tolyfluanide, du bénomyl, ou du méthylthiophanate.

Ces fongicides sont également efficaces contre la tavelure, mais dans les vergers où des problèmes de résistance à cette maladie auront été observés avec le bénomyl et le méthylthiophanate, il sera préférable d'utiliser l'un des autres fongicides.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
des "PAYS DE LA LOIRE" :

G. RIBAULT.

TIRAGE DU 25 AVRIL 1980